

Département du BAS-RHIN
Arrondissement de HAGUENAU

COMMUNE DE WITTERSHEIM

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 7 juillet 2025 à 20 heures

Convocation 23 juin du 2025.

Sous la présidence de Monsieur Jean-Marc STEINMETZ, Maire

Présents : Jean-Marc STEINMETZ, Maire,

Brigitte WINSTEL, Adjointe.

Cyrille GOTTRI, Mathieu BETTWY, Agnès SCHNEIDER, Maxime MISCHLER-RIEMER,
Nathalie WENDLING, Charles BOUHR.

Procurations :

Patrick NONNENMACHER donne procuration à Mathieu BETTWY

Alexis ANDRISSSEN donne procuration à Nathalie WENDLING

Maité STEFFEN donne procuration à Agnès SCHNEIDER

Olivier DAULL donne procuration à Jean-Marc STEINMETZ

Mickael GLATH donne procuration à Charles BOUHR

Monique ARTZ donne procuration à Brigitte WINSTEL

Quorum : 8

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du Procès-verbal du 8 avril 2025.
3. Aire de jeux – projet d’installation d’une balançoire
4. Prise en charge exceptionnelle des factures ES de l’US Wittersheim pour l’année 2025
5. Travaux d’aménagement sentier de la Source – attribution des travaux
6. Attribution de subventions scolaires
7. Rapports annuels de la SDEA / Grand cycle de l’Eau, Assainissement.
8. Divers :

**DELIBERATION N° CM_D_2025_020
Désignation du secrétaire de séance**

Conformément à l’article L. 2541-6 du Code Général des collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune des séances.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal désigne Monsieur Jean-Marc GISS comme secrétaire de séance.

Résultat du vote : ADOTE A L’UNANIMITE : 14 voix POUR dont 6 Procurations

DELIBERATION N° CM_D_2025_021
Approbation du Procès-Verbal de la séance du 8 avril 2025

PJ : Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 8 avril 2025.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 8 avril 2025.

Résultat du vote : ADOTE A L'UNANIMITE : 14 voix POUR dont 6 Procurations

DELIBERATION N° CM_D_2025_022
Aire de jeux – projet d'installation d'une balançoire

Monsieur le Maire présente aux élus le projet d'installation d'une balançoire au sein de l'aire de jeux ainsi que le devis qui s'y rattache proposé par la société SATD, entreprise déjà retenue dans le cadre des travaux de rééquipement de cette aire de jeux (séance du Conseil Municipal du 8 avril 2025 – délibération CM_D_2025_019).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de compléter le rééquipement de l'aire de jeux avec une balançoire et de confier les travaux à la société **SATD** pour un montant de **3 972.00 euros TTC**.
- CHARGE le Maire à solliciter les subventions auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace au titre du dispositif Fonds Communal Alsace (FCA) et de la Région Grand Est au titre du « coup de pouce rural ».
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents y afférents.

Résultat du vote : ADOTE A L'UNANIMITE : 14 voix POUR dont 6 Procurations

Délibération N° CM_D_2025_023
Prise en charge exceptionnelle des factures ES de l'US Wittersheim pour l'année 2025

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble du conseil municipal que l'US Wittersheim connaît des difficultés d'ordre financière dues aux fortes augmentations des tarifs de l'électricité et du manque de recettes générées lors des différents événements organisés par le club.

Vu l'avis favorable de la commission de finance du 24 mars 2025

Vu le montant prévu au budget primitif 2025 sur la ligne budgétaire 60612 voté le 8 avril 2025

Monsieur le Maire propose de manière exceptionnelle, la prise en charge des factures d'électricité de l'US Wittersheim pour la période du 1^{er} août 2025 au 31 juillet 2026.

Nathalie Wendling interpelle le Maire et son adjointe et leur fait remarquer que depuis le début du mandat, l'association USW est très largement soutenue financièrement et qu'il conviendrait de mieux équilibrer les subventions vers l'ensemble des associations communales.

Agnès Schneider pose la question sur la pérennité de cette aide et invite Mme Winstel, Présidente de l'USW, à réfléchir à la diminution de la facture d'électricité par la pose de panneaux photovoltaïques. Elle suggère que d'autres manifestations pourraient être organisées pour augmenter les sources de revenus.

Mme Winstel indique que des efforts sont réalisés pour diminuer les charges de fonctionnement et qu'il est difficile d'envisager de mobiliser davantage les membres de l'association pour l'organisation de manifestations supplémentaires.

Elle précise que l'installation des LED à venir devrait contenir et réduire les futures factures d'électricité.

Mme Winstel détaille que l'association gère 180 licenciés et près de 300 avec l'entente de la Vallée, que les contraintes sportives, administratives et réglementaires obligent l'USW à investir et à s'équiper en rapport avec le niveau régional auquel évolue le club.

Charles Bouhr souligne que le club est moteur dans la vie associative du village, que cette demande d'aide financière est la 1^{ère} adressée à la mairie et qu'il constate dans son engagement vis-à-vis du club, les difficultés rencontrées par le comité.

Mathieu Bettwy relève que sur ce point, ni Brigitte Winstel, ni Charles Bouhr (licencié de l'USW) ne devraient intervenir et participer au vote pour cause de conflit d'intérêts.

Maxime Mischler-Riemer pose la question de ce que rapporte le club à la commune. Mr le Maire lui répond que le football est à Wittersheim une institution et que le choix a été fait de soutenir cette activité compte tenu de l'engouement suscité auprès du public et des excellents résultats sportifs obtenus par les différentes sections.

Mme Winstel se sent agressée par les propos de certains conseillers et quitte la séance. Les discussions et échanges se poursuivent entre les élus.

M le Maire quitte la séance pour appeler Mme Winstel et l'inviter à revenir.

Mme Winstel rejoint l'assemblée et rappelle que la gestion d'un club est un investissement permanent, que les contraintes sont nombreuses et qu'il conviendrait de soutenir davantage l'USW notamment lors des différentes manifestations.

Elle indique que son investissement personnel est très important et bénéficie à l'ensemble des membres du club en particulier et à la vie associative de la commune en général.

Un échange nourri intervient entre Mme Winstel et Mme Wendling.

Mme Wendling quitte la séance suivie par Mme Schneider et M Bettwy.

Le quorum n'étant plus atteint, M le Maire met fin à la séance à 22 heures 30 .

Ce point et les suivants sont reportés à une séance ultérieure.

Le Maire

Jean-Marc STEINMETZ



Le secrétaire de séance

Jean-Marc GISS

